



Crédit photo : Biernacki / Région Normandie

Le 10 octobre 2023

Reprise du trafic normal du transport scolaire Nomad CAR dans le Calvados

Mardi 10 octobre, Jean-Baptiste GASTINNE, Vice-Président de la Région Normandie, chargé des transports, Estelle BOUTON, Directrice Régionale Nord-Ouest KEOLIS, Jean-Christophe DIDIO, Directeur Régional TRANSDEV Normandie, ont tenu une conférence de presse, à l'Abbaye aux Dames, à Caen, suite aux dysfonctionnements sur les lignes de transport scolaire Nomad Car constatés depuis la rentrée scolaire et face auxquels la Région met tout en œuvre pour mettre fin à cette situation.

Les deux sociétés, TRANSDEV NORMANDIE ET KEOLIS PAYS NORMANDS, opérant pour le compte de la Région, se sont engagées à rétablir un retour à la normale du transport scolaire Nomad CAR dans le Calvados, pour le 6 novembre prochain, au retour des vacances de la Toussaint.

« La Région a pris la mesure des répercussions sur les jeunes et leurs familles des dysfonctionnements des transports scolaires depuis la rentrée. C'est pourquoi, la Région a demandé aux sociétés KEOLIS et TRANSDEV de dédommager les usagers qui ont subi ces dysfonctionnements à hauteur de 50 euros. D'autre part, KEOLIS et TRANSDEV se sont engagés à rétablir tous les services pour le retour des vacances de la Toussaint » a déclaré Jean-Baptiste Gastinne.

Depuis la rentrée scolaire, de nombreux usagers des lignes Nomad Car du Calvados subissent un service dégradé de transport scolaire dû principalement à une pénurie de chauffeurs chez les deux transporteurs : TRANSDEV NORMANDIE et KEOLIS PAYS NORMANDS. Cette situation a entraîné une désorganisation des circuits se traduisant par d'importantes perturbations qui ont fortement impacté le quotidien des familles.

En raison de la pénurie de conducteurs à laquelle font face ces entreprises de transport, accentué par des démissions et des arrêts maladie nombreux au 1^{er} septembre, un nouveau plan de transport a été adopté à la rentrée. Cette pénurie de chauffeurs s'est amplifiée ces derniers jours, avec une hausse des arrêts maladie dus au COVID, entraînant des suspensions nombreuses et inattendues sur le réseau Nomad Car Calvados.

Sur certaines lignes, la situation s'est améliorée au cours de ces derniers jours et la mobilisation constante de la Région a abouti à des améliorations substantielles le 28 septembre dernier

et depuis le lundi 9 octobre pour les lignes régulières :

- 109 CAEN MERY-CORBON,

- 110 CAEN MEZIDON-CANON
- et 118 CAEN-FALAISE.

Pour les circuits scolaires :

- Retour à la normale des lignes 1120 (JUAYE-MONDAYE <> TILLY-SUR-SEULLES) et 1132 (ANGUERNY <> BASLY) le 25 septembre
- Réactivation de la ligne 1519 (BLANGY-LE-CHÂTEAU) le 02.10 avec des ajustements de dessertes et d'horaires
- Retour à la normale des lignes 1503 (LISIEUX <> DEAUVILLE) et 1504 (PUTOT-EN-AUGE <> TROUVILLE/MER) le 09 octobre.

Seuls les circuits scolaires suivants sont toujours concernés par le plan de transport adapté valable du lundi 25 septembre jusqu'aux vacances de la Toussaint :

- 1130 : NEUILLY-LA-FÔRET <> BAYEUX
- 1131 : FORMIGNY <> CARENTAN
- 1519 : BLANGY-LE-CHÂTEAU (reprise le 2 octobre)
- 1609 : DOZULÉ
- 1951 : HONFLEUR <> CAEN
- 1952 : LA RIVIERE-SAINT-SAUVEUR <> LISIEUX

Le plan de transport des lignes du réseau Nomad Car Calvados actualisé est consultable sur la page d'accueil du site nomad.normandie.fr

A compter du 21 octobre, les lignes régulières circuleront de manière normale pendant les vacances scolaires. Pour les circuits scolaires, la reprise du trafic sera effective le 6 novembre, date du retour en classe.

Pour y parvenir, KEOLIS PAYS NORMANDS et TRANSDEV NORMANDIE ont renforcé leurs équipes locales avec du personnel de conduite actuellement en poste au sein des filiales françaises de ces groupes nationaux.

KEOLIS PAYS NORMANDS reçoit en détachement une vingtaine de conducteurs venus de toute la France (Bretagne, Centre val de Loire, Grand Est, Région Sud, Occitanie, Hauts de France...). L'arrivée de ces renforts est programmée sur les deux prochaines semaines. Ce personnel devra être formé et reconnaître les itinéraires pour pouvoir prendre en autonomie les voyageurs, à compter du 6 novembre.

Transdev a bénéficié du concours de collaborateurs venus des réseaux urbains de Rouen, du Havre ou affectés à des centres de l'Orne et de la Seine-Maritime. Une partie de ces renforts étant déjà opérationnelle, TRANSDEV a pu rétablir, ces derniers jours, des liaisons scolaires et de nouvelles, le lundi 9 octobre avec les lignes 109, 118, 1503 et 1504.

La Région Normandie est également intervenue pour accélérer l'obtention des attestations de formation et des permis de conduire pour que les conducteurs/conductrices en attente puissent rouler au plus vite. Une quinzaine de dossiers a pu ainsi être débloquée et permettre aux entreprises de disposer de nouveaux collaborateurs.

Ainsi, au 6 novembre 100 % du plan de transport NOMAD CAR sera rétabli dans le Calvados, département le plus touché par cette tension sur les effectifs en Normandie.

La tension sur les effectifs est générale et commune à toutes les entreprises de transport voyageurs. Ces difficultés se retrouvent au niveau national et la Normandie y est également confrontée. Conduire un autocar nécessite un permis particulier (permis D) et une formation

spécialisée dont la durée d'obtention est en moyenne de 6 mois. La Région se mobilise pleinement pour aider les entreprises à faire face à ces difficultés structurelles. Ainsi au titre de sa compétence Formation Professionnelle, la Région a financé une formation pour 50 conducteurs en septembre 2023. La Région va également étudier, pour son personnel et l'ensemble des fonctionnaires territoriaux, la possibilité qui est offerte depuis peu, à des agents publics de cumuler leur activité avec un emploi de conduite d'un car scolaire.

Compte-tenu de la gêne occasionnée, la Région Normandie a demandé aux deux transporteurs une indemnisation pour tous les abonnés scolaires et étudiants de moins de 26 ans inscrits sur les lignes ayant subi des perturbations, à hauteur de 50 euros (sur un abonnement scolaire annuel dont le coût est de 130 € en plein tarif, soit 10% du coût réel de la prise en charge du transport ; les 90% restants étant intégralement payés par la Région Normandie).

Un chèque sera adressé au mois de novembre par courrier aux abonnés scolaires. Les données disponibles ne permettant pas de les identifier, les étudiants abonnés commerciaux de moins de 26 ans, devront quant à eux s'enregistrer sur une plateforme en ligne ouverte début novembre et accessible depuis nomad.normandie.fr. Les lignes perturbées et concernées par ce dédommagement sont présentées sur nomad.normandie.fr.

A l'échelle de la Normandie, la Région transporte chaque jour 110 000 élèves. La collectivité consacre plus de 120 millions € par an, ce qui représente 1 000 € par élève par an. Les familles contribuent à hauteur 10% de ce coût.

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr